

Informations de base	
<p>2006/2244(REG) REG - Règlement du Parlement</p> <p>Règlement PE, art. 139: norme transitoire concernant les langues officielles après l'élargissement 2004</p> <p>Subject 8.40.01.08 Travaux du Parlement, procédure, sessions, règlement</p>	Procédure terminée

Acteurs principaux				
Parlement européen	Commission au fond		Rapporteur(e)	Date de nomination
	AFCO Affaires constitutionnelles		FRIEDRICH Ingo (PPE-DE)	04/10/2006